



COMMUNIQUE DE PRESSE

16 septembre 2015 : la journée du Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) à l'Exposition Universelle de Milan en présence la Ministre Martine Pinville

Paris, le 14 septembre 2015. Mercredi 16 septembre 2015, les EPV fêtent la gastronomie sur le Pavillon France de l'Exposition Universelle de Milan. Ainsi, pour célébrer la présence de 20 Entreprises du Patrimoine Vivant à l'Exposition Universelle, une journée exceptionnelle est organisée en avant-première de la Fête de la Gastronomie, autour de laquelle les EPV se mobilisent chaque année depuis sa création. Au programme : visite guidée de l'espace EPV sur le Pavillon, conférence-débat et déjeuner de promotion des EPV, en présence de Martine Pinville, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire.

Conférence et présentation du label d'Etat EPV pour l'excellence des savoir-faire français

- 11h : Visite guidée de l'exposition EPV sur le Pavillon de la France
- 12h30 : Présentation du label d'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant
 - Martine Pinville, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire
 - Catherine Dumas, Présidente du Club des Partenaires du Pavillon de la France
 - Alain Berger, Commissaire Général du Pavillon de la France
 - Alexis Govciyan, Directeur de l'Institut Supérieur des Métiers
- 16h : Conférence-débat « La gastronomie française : les Entreprises du Patrimoine Vivant au cœur de partenariats durables ».

Les thèmes des matières premières contrôlées et de haute qualité ; de la démarche d'innovation permanente ; et d'un modèle résolument durable feront l'objet de débats auxquels participeront des EPV.

Une table de prestige EPV, pilier central du Pavillon de la France

Jusqu'au 31 octobre 2015, le label Entreprise du Patrimoine Vivant présente un espace à l'Exposition Universelle de Milan 2015 au centre du Pavillon de la France. Sur une table de prestige, pilier central de l'exposition, l'art de vivre et la gastronomie sont mis en scène. De la porcelaine à la verrerie en passant par la coutellerie ou encore la marbrerie, l'excellence française s'expose alliant tradition, innovation ; savoir-faire, création ; travail et passion. Cette mise en scène se poursuit dans les alvéoles et dans la farandole des pratiques culinaires ainsi que dans le jardin du pavillon avec des machines agricoles.

Découvrir le guide du visiteur des EPV à l'Exposition Universelle :

http://www.patrimoine-vivant.com/pub/2015/epv_milan2015_bd.pdf

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label d'Etat EPV distingue des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Le label EPV est décerné par M. Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Mme Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Contact presse

Agathe Djelalian, Responsable communication - Label EPV / www.patrimoine-vivant.com

ISM - Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / presse@patrimoine-vivant.com

www.facebook.com/patrimoinevivant/ / <https://twitter.com/labelepvt>